

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

|           |                 |    |
|-----------|-----------------|----|
| 6 crédits | 45.0 h + 15.0 h | Q1 |
|-----------|-----------------|----|

|   |   |
|---|---|
| Enseignants                                 | Edwards Martin ;Samson Dana ;   |
| Langue d'enseignement                       | Français  |
| Lieu du cours                               | Louvain-la-Neuve  |
| Thèmes abordés                              | <p>La démarche de diagnostic et prise en charge neuropsychologique appliquée aux troubles de la mémoire, aux troubles attentionnels et des fonctions exécutives, aux troubles de la cognition sociale et aux troubles de la perception et de l'action.</p> <p>L'accent est mis sur les éléments qui permettent (1) de choisir les outils diagnostiques adéquats, (2) d'interpréter de manière critique et en référence à un modèle théorique le profil de performance d'un patient, (3) de rapporter l'information dans un bilan neuropsychologique et (4) d'identifier le type de prise en charge adéquat ainsi que les moyens de vérifier l'efficacité de la prise en charge.</p>   |
| Acquis d'apprentissage                      | <p>Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'analyser un profil de performance d'un patient à des tests neuropsychologiques classiques en référence à un modèle théorique (A1 et A2)</li> <li>- de présenter les résultats à des tests neuropsychologiques dans un bilan neuropsychologique en suivant les conventions de rédaction (C1 et C2)</li> <li>- de proposer des pistes de prise en charge adéquates par rapport au profil du patient (B1 et secondairement B2 et B3)</li> </ul> <p><sup>1</sup> Par ailleurs, le travail de groupe sur une vignette clinique et l'administration de tests neuropsychologiques permettra de renforcer les compétences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- interagir efficacement avec les pairs (D1, D2, D3)</li> <li>- agir en tant que neuropsychologue universitaire de manière rigoureuse, déontologique et éthique (E1, E2, E3)</li> </ul> <p>Enfin, les opportunités d'auto-apprentissage données permettront à l'étudiant d'évaluer et accroître son professionnalisme et ses compétences (F1 et F2)</p> <p>----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>  |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants | <p><b>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</b></p> <p><i>Evaluation continue:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• (1) la démonstration de son habilité à administrer des tests neuropsychologiques au cours d'une séance de travaux pratiques (réussite ou échec).</li> <li>• (2) une présentation orale de groupe sur une technique de prise en charge neuropsychologique au cours d'une séance plénière (note sur 20 comptant pour 50% de la note globale, moins de 10/20 est considéré comme un échec).</li> </ul> <p><i>Evaluation en première session:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• (3) examen écrit (QCM) portant sur la correction et l'interprétation de résultats aux tests neuropsychologiques (note sur 20 comptant pour 50% de la note globale, moins de 10/20 est considéré comme un échec).</li> </ul> <p>En cas d'échec pour une des trois parties, la note globale sera divisée par 2 (par exemple, 14/20 = 7/20). En cas de réussite d'une ou deux parties du cours seulement, la note pour chaque partie réussie sera reportée à la session d'août/septembre. Il n'y a donc pas lieu de repasser les parties qui ont été réussies.</p> <p>En cas d'échec pour la partie (1), l'étudiant.e devra démontrer sa maîtrise de la passation des tests lors de la session d'août/septembre .</p> <p>En cas d'échec pour la partie (2), l'étudiant.e devra remettre un travail individuel pour le premier jour de la session d'août/septembre au plus tard.</p> <p>En cas d'échec pour la partie (3), l'étudiant.e devra repasser un examen écrit similaire lors de la session d'août/septembre.</p> |

|                              |   |
|------------------------------|---|
| Méthodes d'enseignement      | <p><b>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</b></p> <p>Module 1: Les activités comprennent un cours magistral et des ressources à voir sous forme d'auto-apprentissage.</p> <p>Module 2: Les activités comprennent des séances de groupe ainsi que du matériel et des exercices en auto-apprentissage.</p> <p>Module 3: Le module consiste en des travaux de groupe au cours desquels les étudiant-es examinent et donnent un aperçu critique de l'efficacité de différents types d'interventions neuropsychologiques.</p> |
| Contenu                      | <p>Le cours est organisé autour de trois modules.</p> <p>Module 1: Introduction à la prise en charge. Ce module présente les différentes composantes de la prise en charge neuropsychologique.</p> <p>Module 2: Evaluation. Ce module présente les différentes composantes d'un bilan neuropsychologique et familiarise l'étudiant-e à l'administration et la correction de tests neuropsychologiques classiques.</p> <p>Module 3. Techniques de prise en charge. Ce module familiarise l'étudiant-e à différentes techniques de prise en charge neuropsychologique.</p>  |
| Ressources en ligne          | Dias du cours, documents et exercices sur Moodle.   |
| Bibliographie                | <p>Facultatif pour approfondir la matière:</p> <p>X. Seron &amp; M. Van der Linden (2014). Traité de neuropsychologie clinique de l'adulte, Tome 1 : évaluation. De Boeck.</p> <p>X. Seron &amp; M. Van der Linden (2016). Traité de neuropsychologie clinique de l'adulte, Tome 2 : rééducation. De Boeck.</p> <p>S. Majerus, M. Poncelet, M. Van der Linden, I. Jambaque &amp; L. Mottron (2020). Traité de neuropsychologie de l'enfant. De Boeck.</p>   |
| Autres infos                 | Le cours se base sur les concepts vus dans le cours de BAC3 LPSP1327 Neuropsychologie clinique. Le contenu de ce cours est mis à disposition des étudiants qui ne l'auraient pas suivi en Bloc3 sous forme d'auto-apprentissage sur Moodle.   |
| Faculté ou entité en charge: | EPSY  |

### Force majeure

|   |   |
|---|---|
| Méthodes d'enseignement                     | Les méthodes d'enseignement restent les mêmes, mais en utilisant le Microsoft Teams           |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants | Toutes les évaluations restent les mêmes, mais l'évaluation 3 est réalisée à l'aide de Moodle |

| <b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b> |       |         |           |   |
|--|-------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme  | Sigle | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage  |
| Master [120] en sciences psychologiques                                  | PSY2M | 6       |           |  |